

Communiqué de presse

ORES réagit suite aux allégations du magazine Le Vif « Évitions les amalgames et parlons faits ».

Louvain-la-Neuve – 10 mars 2017

Suite à la parution d'un dossier à charge dans l'édition du magazine Le Vif datée de ce jour, ORES réagit et déplore les amalgames ainsi que l'évidente volonté de nuire à son image, dans le contexte ambiant.

Le dossier paru ce jour dans Le Vif met directement en cause ORES et présente une situation qualifiée de scandaleuse. Cependant, les éléments qui y sont évoqués sont pour la plupart totalement étrangers à l'activité d'ORES en tant que gestionnaire des réseaux de distribution d'électricité et de gaz naturel de 75% de communes wallonnes.

Sur le fond, quatre aspects sont successivement abordés pour dénoncer le « scandale du prix surévalué de l'électricité pour le consommateur ».

- ORES n'est bien évidemment en rien liée à la question de l'amortissement des centrales nucléaires par Electrabel dans les années 1990.
- ORES et son activité ne sont pas concernées non plus par la valorisation des réseaux de transport au tournant des années 2000, lors de la création de la société Elia.
- ORES est bien concernée par la valorisation des réseaux de distribution, mais celle-ci s'applique également à l'ensemble des sociétés chargées de la distribution en Belgique (RESA, Sibelga, Eandis, Infrax, AIESH, AIEG, REW, etc.). Cette valorisation, il faut le rappeler, a été décidée à l'époque par la CREG en sa qualité de régulateur fédéral et par la suite validée par la CWaPE en ce qui concerne les réseaux wallons.
- Enfin, l'article évoque le montant lié à la cession des parts d'Electrabel dans l'activité de distribution d'électricité (et de gaz naturel) à « ORES ». Présenter les choses sous cet angle, c'est méconnaître la réalité : le rachat de ces parts n'a pas été réalisé par ORES, mais bien par ses actionnaires, les intercommunales pures de financement. L'opération qui s'est clôturée à la fin de l'année 2016 a été réalisée dans le respect d'une convention entre actionnaires et sur base de la valeur économique des réseaux. Un choix à la fois responsable et motivé.

Fernand Grifnée, Administrateur délégué d'ORES scrl : *« Le dossier du Vif s'apparente à du 'ORES-bashing' et nous le déplorons. Il est truffé d'amalgames, de raccourcis rapides et aussi d'imprécisions. La seule lecture des faits évoqués, notamment par le professeur De Keuleneer, permet de constater aisément que notre entreprise n'est pas directement concernée. Pour le reste, nous nous réservons toutes les voies de recours possibles en ce qui concerne d'éventuels aspects diffamatoires. Enfin, je tiens à redire ici, pour les membres du personnel d'ORES qui se sentent eux aussi attaqués, toute notre confiance et notre volonté de poursuivre sur la voie que nous avons tracée. ORES et son personnel s'engagent au quotidien pour assurer l'alimentation électrique et gazière de 2,8 millions de Wallons, pour garantir et améliorer la qualité du service qui leur est rendu, maîtriser nos coûts et rester un acteur majeur de la transition énergétique en Wallonie. Telle est notre réalité et notre engagement. »*

* * *

ORES est responsable de l'ensemble des activités de gestion et d'exploitation des réseaux de distribution d'électricité et/ou de gaz naturel dans 197 villes et communes wallonnes. Ces réseaux couvrent au total près de 50.000 km en électricité et plus de 9.300 km en gaz naturel. Elle assure les raccordements aux réseaux de distribution, les travaux liés à l'entretien, au développement et au dépannage de ces derniers, ainsi que la pose des compteurs et les relevés d'index de consommation. Elle mène de nombreuses missions de service public à caractère social et a en charge l'exploitation et l'entretien de l'éclairage public dans les communes associées (446.000 luminaires). Forte de 2.300 collaborateurs, l'entreprise joue un rôle important dans la vie socio-économique wallonne. Au cours des quatre dernières années, elle a investi plus de 1 milliard € dans le développement et la rénovation des réseaux de distribution. Plus d'informations sur www.ores.be.

Contacts presse

service Communication 071/91.18.01
porte-parole : Jean-Michel Brebant 0479/97.22.81